



**La ligue de Bourgogne et le Badminton Club de Dijon  
ont le plaisir de vous inviter  
le 10 janvier 2015 à la**

**Deuxième étape du Trophée Régional Jeunes**

**Numéro d'autorisation**

en cours

**Juge arbitre: Sébastien VADOT**

**Catégories et tableaux**

Le TRJ est ouvert aux Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets de la ligue de Bourgogne possédant une licence compétition de la FFBad pour la saison **2014-2015**.

La compétition est ouverte à tous. S'il y a trop d'inscrits, la sélection se fera en fonction du classement au TRJ, puis éventuellement au CPPP. Le surclassement est autorisé.

Les matchs de simples seront organisés par poules, puis par élimination directe en phase finale.

**Horaire**

**Samedi 10 janvier**

Accueil : 8h00

Début des matches : 8h30

Fin de la compétition : 16h00

**Lieux du Tournoi**

Gymnase Chambelland

8 rue Olympe de Gouges à Dijon

**Tarifs d'inscriptions**

1 tableau – 10 euros

**Inscriptions :**

- **Envoi des inscriptions jusqu'au 21 décembre 2014**
- **Constitution des tableaux le 22 décembre 2014**

Aucune inscription ne pourra se faire par téléphone. Les engagements seront pris en compte à réception de la feuille d'inscription dûment complétée et accompagnée du chèque libellé à l'ordre

de la Ligue de Bourgogne de Badminton. Cependant, afin de nous faciliter l'organisation, vous pouvez nous envoyer aussi, en complément, une version par mail.

### Volants

En cas de litige, le volant officiel sera le Grade 3 RSL . Il sera en vente à la table de marque.

### Récompenses

L'enveloppe des récompenses sera répartie entre les vainqueurs et les finalistes sous forme de lots et/ou bons d'achats. Les finalistes seront récompensés si le tableau est composé de plus de 4 joueurs/paires.

### Restauration

Une buvette sera à la disposition des participants et des accompagnateurs.

### Hébergement

### Arbitrage et règlements

La compétition se déroulera suivant le Règlement Officiel des TRJ édité par la Ligue de Bourgogne. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible.

**Les joueurs benjamins, minimes et cadets pourront se voir demander de scorer un match de poussin.**

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire de la FFBad, est exigée sur le terrain.

### Contacts :

Envoi des inscriptions et questions :

Dominique BERTRAND  
0612393834  
400 rue de Moirey  
21850 Saint Apollinaire  
bertranddom@free.fr

# REGLEMENT PARTICULIER TROPHEE REGIONAL JEUNES

- 1- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBad et plus particulièrement selon le règlement des Trophées régionaux Jeunes 2014-2015.
- 2- La compétition se déroulera dans le **gymnase Chambelland, rue Olympe de Gouge à Dijon.**
- 3- Le Juge Arbitre Principal de la compétition sera Fanny BEYREND
- 4- La compétition est ouverte aux poussins, aux benjamins, aux minimes et aux cadets de la ligue de Bourgogne.
- 5- Les joueurs peuvent évoluer dans une catégorie d'âge supérieure s'ils sont en possession du surclassement correspondant valable à la date limite d'inscription.
- 6- Les tableaux proposés sont : SD, SH . Cette étape TRJ est ouverte à tout le monde néanmoins s'il y a trop de participants, les meilleurs au classement du TRJ, puis au CPPP seront retenus en priorité.
- 7- Pour les poussins, les terrains seront adaptés (selon les consignes fédérales) à savoir : le terrain est raccourci à la ligne de service long de double et la hauteur du filet est abaissée à 1,40 mètres. Sauf si le club ne possède pas de poteaux adaptés
- 8- Dans chaque catégorie, les simples se joueront en poules. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier voire d'annuler des tableaux en cas de nécessité et de prendre toute mesure afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, après accord du juge-arbitre.
- 9- Le nombre de participants est limité à 120. Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants sont retenus selon le critère du meilleur classement permanent par points (CPPP).
- 10- Le montant des droits d'inscription est de 10 euros. La date limite de réception des inscriptions est fixée au **21 décembre 2014**. Après le tirage au sort, **le 22 décembre 2014**, les droits d'engagement resteront acquis au comité d'organisation.
- 11- Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition. Ils doivent être classés au minimum en catégorie standard. Les volants sont à la charge des joueurs à parité jusqu'aux demi-finales et sont fournis gratuitement par le comité d'organisation pour les finales. Les volants officiels sont le **RSL Grade 3** ; ils seront en vente à la table de marque et seront utilisés en cas de désaccord entre les joueurs.
- 12- L'échéancier n'est donné qu'à titre indicatif. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.
- 13- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage pendant les phases préliminaires et seront arbitrés dans la mesure du possible pendant les finales.
- 14- Les joueurs (euses) disposent de trois minutes d'échauffement entre l'appel et le début de leur match. Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de vingt minutes.
- 15- Tout(e) joueur(euse) désirant s'absenter, quelque soit la raison ou (et) la durée, devra prévenir le juge arbitre, sous peine d'être disqualifié(e) à l'appel de son match.
- 16- Une tenue de badminton conforme à la réglementation de FFBad est exigée sur le terrain.
- 17- Seul le représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
- 18- Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.
- 19- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.
- 20- Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.